



Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

Aujourd'hui nous tenons la CAPD avancement d'échelon initialement fixée au jeudi 14 novembre et finalement reportée ce jour.

Même si ce doit être une des dernières concernant les promotions, de nombreux collègues devant obtenir un avancement automatique depuis le 1er septembre sont toujours dans l'attente de cette commission paritaire. Tout simplement pour percevoir l'argent résultant de cet avancement. Pour certains, cela représentera plusieurs centaines d'euros, qui leur seront versées rétroactivement au mieux fin janvier. Un petit saut d'année budgétaire pour les caisses de l'Etat, mais l'impact fiscal que cela peut avoir sur les personnes, l'administration n'en tient pas compte ! Nous vous rappelons que cet argent est dû et que les changements d'échelon sont les seules possibilités offertes aux collègues d'être augmentés, le point d'indice étant gelé depuis tellement d'années. Nous vous avons dit tout cela lors du CTSD en novembre et pour unique réponse, vous nous aviez expliqué devoir tenir compte des avancements par effet de « boost », lesquels ne seront pas étudiés aujourd'hui... C'était la raison pour laquelle nous vous demandions que cette CAPD se tienne en septembre, date sur laquelle le précédent secrétaire général s'était engagé. Cela fait preuve d'une certaine incurie de votre part. Les faits nous donnent une fois de plus raison.

Quelques mois après la rentrée, pouvons-nous dire que la situation générale de l'Ecole ait évolué, se soit améliorée ? Non, bien au contraire ! Les difficultés, les injonctions s'accumulent et nombre de collègues, parmi les plus expérimentés ce qui est nouveau, sont en grande souffrance et à la limite du burn-out.

Tout d'abord, ils ont vu augmenter les pressions hiérarchiques :

- augmentation des visites en CP/CE1 qui ne se limitent pas à de simples conseils, mais dérivent vers des injonctions liées aux directives données lors des animations pédagogiques imposées.
- pour la première fois en Dordogne, des collègues en arrêt maladie ont reçu une convocation chez un médecin agréé Education Nationale pour une contre-visite ! Chez certains qui souffrent de maladies graves, connues des services, on peut parler d'humiliation. Sans parler de la teneur de ces courriers avec par exemple l'utilisation du terme "récidive". Nous avons l'impression que vous n'avez pas pris conscience de la gravité de ce mot qui se définit par l'action de commettre, dans des conditions précisées par la loi, une deuxième infraction après une première condamnation pénale définitive. Vous êtes-vous mis à la place du collègue qui a reçu ce courrier ? Le suicide de notre collègue Christine Renon ne devrait-il pas faire réfléchir sur la communication hiérarchique en direction des collègues, communication pouvant souvent être ressentie comme une pression ?
- la charge de travail des directeurs ne s'est pas allégée, bien au contraire. Bien sûr, un travail réflexif est mené sous l'impulsion du Ministère. Cependant, à quel prix ? Pour exemple : des réunions supplémentaires alors qu'une des revendications est de réduire leurs tâches afin qu'ils puissent se recentrer sur leurs missions pédagogiques, aux côtés des élèves et des équipes.
- que penser des répercussions sur les moyens de remplacements en cette fin de période, où le nombre de classes sans remplaçant a cru de façon exponentielle ? Méconnaissance des réalités de la part du Ministère et prévisions des moyens déficientes. Nous n'oublions pas le solde négatif des enseignants à la rentrée et la mobilisation du tiers du vivier de remplaçants sur des postes à l'année.

La situation n'est pas reluisante.

Si l'Etat doit être le garant de la réduction des incertitudes de la vie, force est de constater que le projet de loi sur la retraite actuellement en préparation ne fait que les augmenter : nombre d'annuités, montant des cotisations, plafonnement du pourcentage du PIB consacré aux retraites, montant des pensions, âge de départ, justice sociale et pénibilité... rien ne rassure les collègues, surtout que le gouvernement a bien annoncé que les enseignants du 1er degré seraient parmi les plus impactés. Alors nous avons répondu par la grève et les manifestations massives jeudi 5 décembre, et nous continuerons les jours qui viennent jusqu'au retrait de ce projet destructeur de lien social et de solidarité, rayant une page entière de notre histoire.

Les représentants élus des personnels SNUipp-FSU Dordogne